

L projet éducatif de territoire *Bien Grandir à Nantes* a pour objectif la réussite éducative de tous les enfants, en favorisant la réduction des inégalités. Pour la Ville de Nantes, la lutte contre les inégalités passe notamment par la lutte contre la fracture numérique. L'école doit en effet permettre à tous les enfants de se familiariser avec les outils numériques, omniprésents dans nos sociétés. Au-delà des infrastructures et des matériels, il est important de favoriser la mise en œuvre d'approches éducatives innovantes par les enseignants et les animateurs, au bénéfice de la créativité et de l'autonomie de tous les enfants.

Pour accompagner ces objectifs pédagogiques, la Ville de Nantes procède au raccordement des écoles au très haut débit. Ainsi, si les 113 écoles sont déjà raccordées au haut débit, 31 d'entre elles bénéficieront du très haut débit dès la rentrée de septembre prochain. De la même manière, afin de favoriser les initiatives pédagogiques innovantes, nous dotons les écoles en vidéoprojecteurs interactifs. 25 établissements sont déjà équipés et ils le seront tous d'ici 2020. De plus, pour favoriser le développement des usages numériques par tous les écoliers nantais, la Ville de Nantes va progressivement doter les écoles de son territoire en matériels spécifiques et adaptés aux projets pédagogiques.

Tous les enfants scolarisés à Nantes doivent avoir les mêmes chances de réussite et bénéficier de conditions leur permettant à tous d'apprendre, de s'épanouir et de bien grandir. Le développement du numérique à l'école est un levier essentiel pour atteindre cet objectif.

Myriam Naël,

Adjointe au Maire
déléguée à l'éducation, la réussite éducative
et la politique de la Ville.

Inscriptions aux accueils de loisirs Accoord

La Ville de Nantes délègue à l'Accoord l'organisation des accueils de loisirs le mercredi après-midi et les vacances scolaires. Si vous souhaitez inscrire vos enfants, prenez date pour les vacances de la Toussaint et les mercredis de novembre et décembre 2016 :

- à partir du 5 septembre pour les familles prioritaires*, avec le bulletin de réservation transmis par l'Accoord,
- à partir du 26 septembre pour les familles non prioritaires, auprès des secrétariats des centres socio-culturels et maisons de quartier Accoord. **Plus d'infos sur www.accoord.fr**

Un service d'accueil d'urgence existe aussi pour les enfants scolarisés de 2 ans 1/2 à 11 ans dont les parents se trouvent face à des situations exceptionnelles. Les demandes se font auprès de l'accueil de l'Accoord : **02 40 74 02 52**.

* Familles prioritaires : familles dont les enfants ont fréquenté l'accueil de loisirs 15 jours l'année précédente, que ce soit les mercredis ou les vacances scolaires.

Qu'est ce que t'as mangé à la cantine ce midi ?

Pour connaître les menus des 88 restaurants scolaires de la Ville de Nantes, téléchargez l'appli Nantes dans ma poche ! Disponible gratuitement sur tablette et smartphone, cette appli vous facilite la ville. En plus des menus des cantines, vous y découvrirez les horaires des 6 piscines nantaises, les horaires des bus et des tram, l'état de la circulation en temps réel.



NANTES
DANS MA
POCHE



Le numérique à l'école

Le chantier du numérique à l'école est sur les rails. Deux opérations sont en cours : le raccordement au très haut débit internet de tous les établissements scolaires et la dotation en vidéoprojecteurs interactifs d'ici 2020.



À l'école 2.0

Adieu tableaux verts, craies et vieux chiffons, l'école se met à l'heure des vidéoprojecteurs interactifs (VPI). Alors que 25 établissements en sont déjà équipés, la Ville a décidé d'en déployer trente supplémentaires chaque année pour couvrir l'ensemble des écoles d'ici 2020. Connecté à un ordinateur, cet outil permet aux enseignants de projeter sur un tableau blanc interactif des images, des graphiques, des exercices qui enrichissent les leçons apprises en classe. « C'est un vrai gain de temps : on peut surfer sur le net, illustrer nos cours à partir de vidéos puisées dans les logiciels éducatifs », expliquent les enseignants de l'école élémentaire Bottière qui possèdent deux VPI depuis quatre ans. De fait, l'apprentissage est « plus ludique, plus stimulant ». Déjà familiarisés aux nouveaux outils numériques, les enfants se révèlent « plus réactifs et interagissent spontanément » à l'aide du stylet au tableau.

Du très haut débit dans les tuyaux

À quoi bon équiper les classes de vidéoprojecteurs interactifs si le débit Internet est faible ? Pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique - et lutter contre le décrochage scolaire, véritable enjeu de réussite éducative pour la Ville - des travaux de raccordement au Très haut débit Internet (THD) sont en cours de réalisation. Globalement, la situation en termes de débit est plutôt bonne mais certaines écoles accusent un retard. Aussi d'ici septembre, 26 écoles de tous les quartiers dont les débits sont les plus faibles seront raccordées au THD. Un budget de 5,3 M€ sur 4 ans dont 1,3 M€ cette année sera consacré au développement du numérique. Cette enveloppe comprend l'achat de matériels dont les VPI, les chantiers de raccordement et de petits travaux de câblage électrique.

L'école à l'heure de la Digital Week

C'est l'événement où toutes les cultures numériques se rencontrent. La 3^e édition de *Nantes Digital Week* se déroulera du 15 au 25 septembre. Scientifiques, experts, artistes et jeunes entrepreneurs du numérique nantais viendront présenter leurs travaux, parler innovation, débattre avec le public et ouvrir grand le champ des possibles. Plus de 100 000 visiteurs sont attendus pour participer aux tables rondes, conférences, démos et autres workshops. Le numérique est partout dans la société : économie, santé, culture, patrimoine... et même à l'école où les modes d'apprentissage s'en trouvent bouleversés. À ce propos, de nombreuses actions seront proposées aux familles de Nantes Nord. Le 21 septembre, la question du contrôle parental et des contenus Internet sera posée lors d'un atelier organisé avec la startup « Parents dans les parages » au Point info parents Le Square*.

* Renseignements Point info parents Nord
Le Square - 8 rue Samuel de Champlain - 44300 Nantes
Tél. 02 51 11 21 34 (permanence le mercredi de 14h à 18h)



Accueils périscolaires

Jeudi 1^{er} septembre

Le jour de la rentrée, votre enfant peut déjeuner à la cantine et être accueilli le soir après l'école. Aucune préinscription n'est nécessaire. Si vous souhaitez utiliser ces services, prévenez l'enseignant de votre enfant en arrivant à l'école. Les accueils du matin fonctionneront dès le 2 septembre.

Modalités d'utilisation des accueils périscolaires

Votre enfant peut fréquenter les accueils périscolaires (matin, midi et soir) à votre gré, de façon régulière ou ponctuelle. Ce système souple nécessite toutefois des informations de votre part. Chaque matin, inscrivez votre enfant à l'accueil du midi et/ou du soir auprès de son enseignant. Pour l'accueil du soir, inscrivez-le quelle que soit la durée d'utilisation du service et même s'il est gratuit de 16h à 16h30. Sauf cas de force majeure, les enfants non inscrits le matin ne pourront pas être confiés aux personnels de l'accueil périscolaire.



Inscription automatique

Sauf avis contraire de votre part, votre dossier est renouvelé automatiquement à la rentrée. Néanmoins, tout changement de situation - composition familiale, adresse, coordonnées téléphoniques ou bancaires - doit être signalé au service accueil scolaire et périscolaire de la Ville au **02 40 41 94 42** ou sur **www.nantes.fr** À noter : l'entrée à l'école d'un autre de vos enfants ne nécessite pas une nouvelle démarche d'inscription périscolaire.

Tarifs des accueils périscolaires 2016

Les tarifs des accueils du matin et du soir sont les mêmes. Ils varient selon votre quotient familial entre 0,35 € et 2,87 € par enfant. L'accueil du soir est payant à partir de 16h30. La prestation du midi, variant de 0,79 € à 5,74 €, comprend le repas, l'encadrement et les activités de l'interclasse, sur une durée de 2 heures. Chaque accueil donne lieu à une facturation forfaitaire, quelle que soit l'heure d'arrivée ou de départ de votre enfant.